



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 10 mars 2025
N° d'affaire : 2024.RRGR.190

Pour une concurrence équitable et à armes égales : le canton de Berne a également besoin d'une clause relative au niveau des prix !

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Adoption comme Postulat.

Berne, le 10 mars 2025

Au nom du Grand Conseil



Dominique Bühler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général